



Le 22 avril 2024

*AVIS PUBLIC*

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 17 avril 2024, le règlement 343-2024 portant sur la déclaration de compétence de la MRC du Haut-Saint-Laurent relativement à la gestion des matières recyclables pour la collecte et le transport, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 22 avril 2024.

Pierre Caza  
Directeur général et greffier-trésorier